

PÉRIGUEUX

Il agresse sa conjointe puis s'en prend à la police

Lundi, les policiers sont intervenus au domicile d'un couple à 23 h 35, rue Pierre-Magne. C'est la femme qui a téléphoné à la police, suite à une violente dispute avec son conjoint. Ce dernier, alcoolisé, a pris la fuite avant leur arrivée sur les lieux. Mais alors qu'ils discutent avec la victime, l'agresseur revient et tambourine violemment à la porte. Quand les policiers

lui ouvrent, ils se jettent sur eux. « Il était en furie », confie la police. Il faudra cinq agents et l'utilisation d'un pistolet à impulsion électrique (taser) pour le maîtriser. Placé en garde à vue, l'homme âgé de 21 ans, est originaire de Gironde et est connu des services de justice pour des faits similaires. Il lui est reproché des faits de violence aggravée et de rébellion.

CHANCELADE

Il détruit le terrain de foot avec sa voiture

C'est la commune qui a alerté la police, mardi matin. Dans la nuit de lundi à mardi, un véhicule aurait saccagé le terrain de football, chemin de Chercuzac. Il serait rentré sur le terrain avec sa voiture avant de commettre tout un tas de dégradations. Plusieurs grillages ont été retrouvés enfoncés et le compteur de gaz a été coupé. Le véhicule aurait également été aperçu chemin des Gabarres où plusieurs dégradations au domaine public ont été constatées. Une enquête est en cours.

TRÉLISSAC

Il finit sa course contre un arbre

Mardi soir, vers 20 h 25, un Charentais de 20 ans circulait à bord de sa voiture en compagnie d'une Périgourdine de 20 ans, avenue Michel-Grandou en direction de Périgueux. Arrivé au niveau du rond-point situé face au magasin Action, il a perdu le contrôle de son véhicule et a fini sa course contre un arbre sur le terre-plein opposé. Les deux occupants du véhicule sont indemnes.

TOCANE-SAINT-ÂPRE

Un véhicule refuse la priorité à un cycliste

Mardi matin à 8 h 45, une conductrice de 68 ans a refusé une priorité à un cycliste, au rond-point de la gendarmerie, route de Ribérac. Le cycliste de 21 ans a tapé le rétroviseur avec son coude avant de tomber au sol. Il a été transporté à l'hôpital privé Francheville pour des examens complémentaires.

SARLAT

Début d'incendie sur un chantier

Les pompiers sont intervenus dans la nuit de lundi à mardi, vers les 5 heures du matin, pour un début d'incendie sur le chantier de construction de la médiathèque. C'est vraisemblablement des soudures qui auraient été effectuées, la veille sur la structure métallique, qui sont à l'origine de l'incendie. Rapidement maîtrisé, il n'a pas fait de dégâts ni de blessés.

DÉPARTEMENT

Près de 500 000 € pour relancer les allocataires du RSA

La commission permanente du conseil départemental a examiné et voté par voie électronique (Covid oblige) les 58 dossiers à l'ordre du jour de la séance du 9 novembre. Parmi ceux-ci, on notera en particulier les suivants :

- Dans le cadre de l'aide au développement économique, 50 000 € ont été attribués à l'Interprofession des vins de Bergerac et Duras (IVBD) pour la réalisation des actions 2020-2021 du plan viticole.
- Au titre du programme 2020 des travaux de chaussée en traverse d'agglomération, attribution de 225 000 € pour des travaux rue des Arzens à Mussidan sur la RD 38.
- Au titre du soutien à des actions d'insertion au profit des allocataires du RSA, attribution de 467 284 € pour l'année 2020 répartis entre des associations œuvrant en faveur du lien social et de la mobilisation professionnelle, de l'accompagnement vers l'autonomie et l'emploi, de la mise en activité et en emploi et l'accès aux droits essentiels.
- Au titre des subventions aux Foyers de jeunes travailleurs, attribution de 117 818 € répartis entre les FJT de Périgueux, de Boulazac-Isle-Manoire et de Sarlat.
- Au titre du fonds de développement forestier, 183 796 € ont été votés par les élus, répartis entre 100 bénéficiaires.
- Dans le cadre du dispositif « Minjatz Goïats ! » permettant de favoriser l'approvisionnement en produits locaux et bio dans les collèges publics, 46 325 € ont été attribués, répartis entre vingt-cinq collèges publics du département.
- 36 556 € ont été attribués au Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine pour l'acquisition de terrains sur des milieux naturels.

FINANCES PUBLIQUES

De nouvelles fermetures de trésoreries annoncées



Les syndicats (ici lors d'une manifestation en 2018) ont boycotté le comité technique de lundi, dénonçant la réorganisation du service des impôts et la fermeture de centres des finances publiques. PHOTO ARCHIVES R. P.

Philippe JOLIVET
p.jolivet@dordogne.com

C'est un coup de massue supplémentaire pour les agents des impôts comme l'explique Olivier Darrin de la CGT Finances publiques. « D'ici trois ans, nous allons passer de dix-huit communes accueillant des services de plein exercice recevant du public et pouvant répondre à tout type de question à cinq [Ndlr : il s'agirait de Périgueux, Bergerac, Sarlat, Nontron et Ribérac]. Et encore, on ne sait même pas s'il y aura un accueil spontané puisque pour ce qui est des services des impôts des entreprises, l'accueil sur rendez-vous est déjà la norme. » C'est ce que le comité technique de lundi matin avait pour but d'entériner avec l'adoption de la réforme de structure 2021-2023. Comité technique boycotté par l'ensemble des organisations syndicales, CGT, CFDT, FO et Solidaires.

Des trésoreries fermées dès janvier

Cette restructuration a débuté dès cette année. « Ça s'était ralenti avec la première phase de Covid mais depuis le 15 octobre, ça redémarre de plus belle », observe Philippe Gory de la CGT. Et les premières fermetures sont d'ores et déjà planifiées, comme l'explique Nicolas Aufrère de Solidaires : « Au 1^{er} janvier, c'est la trésorerie de Saint-Astier qui

sera fermée et le service des impôts des particuliers de Ribérac ». Seconde étape au mois de septembre 2021 avec le service impôt des entreprises de Sarlat et les trésoreries de Brantôme, Thiviers et Excideuil. « Et tous les autres services doivent être fermés d'ici septembre 2013 », explique Philippe Gory qui précise qu'à la place, « il devrait y avoir des points de contact ». Un pis-aller pour les syndicats pour qui ces points de contact « ne sont pas des services de plein exercice ».

« La direction se sert de cette restructuration pour mettre en place une nouvelle mouture des maisons de services publiques, aujourd'hui Maisons France Services, à qui on accorde un agrément si on y trouve neuf administrations ou services publics différents et 24 heures d'ouverture hebdomadaire. »

Mais dans les faits, ce système ne serait pas la panacée pour les syndicats. « À la nouvelle Maison France Services de Mussidan, cela correspond à un accueil après-midi par semaine sans possibilité d'avoir accès à tous les services, puisque par exemple il n'y a pas d'encaissement et que celui-ci se fait chez un buraliste », poursuit Philippe Gory pour qui, « le service public de plein exercice en prend un sacré coup ».

Les limites du tout numérique

« Même s'il y a un accueil physique et un premier niveau de renseignement, ça n'est qu'une interface supplémentaire entre nous et les usagers, et pour avoir un agent des services publics, ça va devenir très difficile », appuie-t-il.

Car si aujourd'hui des moyens technologiques existent pour faciliter la prise de rendez-vous et le paiement, pour Olivier Darrin, « en termes de relation avec les usagers c'est compliqué ». « Le tout numérique ça ne concerne pas tout le monde », complète Nicolas Aufrère, « certains n'y ont pas accès ou ont du mal à l'utiliser ».

Et Olivier Darrin de conclure : « le défenseur des droits a estimé à 13 millions le nombre de personnes qui sont dans l'illectronisme ». Autant de personnes éloignées du service public du futur.

La sénatrice Varailas monte au créneau

La sénatrice communiste de la Dordogne Marie-Claude Varailas a réagi à ces annonces dans un communiqué, dénonçant une démarche au détriment du service public. « Dans le cadre des économies budgétaires décidées par le gouvernement, les décisions de fermetures des centres de finances publiques se poursuivent. Après celle de Mussidan dans la vallée de l'Isle, la trésorerie de Saint-Astier fermera le 1^{er} janvier prochain générant un appel des syndicats à un rassemblement (aujourd'hui) devant la perception de Saint-Astier, regrette la sénatrice. Je déplore cette démarche menée au détriment du service public de proximité qui

est ressentie par les élus, les citoyens et les personnels concernés comme un abandon de la République dans le même temps où la généralisation de la dématérialisation des procédures administratives distend les liens avec les particuliers et les élus. » Pour Marie-Claude Varailas, « la trésorerie est l'interlocuteur physique privilégié pour des usagers ruraux, souvent âgés, ne disposant pas de connexion internet. Ces mesures qui tendent à réduire à cinq sur notre département le nombre de trésorerie qui resteront ouvertes, favorisent la désertification et creuse les disparités sociales et économiques entre les territoires ».

P. J.



Marie-Claude Varailas dénonce « une démarche menée au détriment du service public ».